

et ils chargeront un clergé d'élite de continuer à travers les siècles l'œuvre de louange et de bénédiction inaugurée par ce "pauvre innocent". Je vous salue, Marie ! tel est le cri qui sortira de toutes les poitrines, dans ces lieux désormais consacrés par le miracle ; et l'église du Folgoët elle-même ne sera qu'un gigantesque *Ave Maria* en dentelles de pierre que le peuple du Léon fera monter vers le ciel comme le magnifique témoignage de sa dévotion envers la Mère de Dieu."

La péroraison du discours a été saluée par des acclamations enthousiastes. Puis Son Eminence le cardinal Place a gravi l'estrade, a procédé à la cérémonie du couronnement, et a donné la bénédiction papale. NN. SS Laouënan, archevêque de Pondichéry ; Lamarche, évêque de Quimper ; Bécél, évêque de Vannes ; Trégaro, évêque de Séez ; Bougaud, évêque de Laval ; du Marchallach, protonotaire apostolique, vicaire général de Quimper ; Ribot, prélat de la maison du Pape, vicaire général du Cap-Haïtien ; M. l'abbé Dubourg, vicaire capitulaire de Saint-Brieuc, assistaient à la cérémonie.

Le soir, les vêpres ont été chantées solennellement, et le curé de Saint-Louis de Brest, M. l'abbé Cloarec, a prononcé, toujours au milieu de la même affluence, un sermon en langue bretonne.

On ne perdra pas de si tôt dans la contrée le souvenir de cette fête magnifique.

Allemagne.—*Le congrès des catholiques.*—Les catholiques allemands viennent de tenir à Fribourg-en-Brigau un congrès des plus importants. C'est de beaucoup le plus considérable de ceux qui ont eu lieu depuis 1871. Parmi les innovations qui ont signalé ce congrès, il faut citer en première ligne une section de *la Question romaine*. Nous ne pouvons donner une analyse des discussions qui ont eu lieu à ce sujet et sur les autres points ; nous mentionnerons seulement les discours du R. P. Sauter, bénédictin autrichien, sur les ordres religieux, de M. de Curtius, conseiller national du canton des Grisons en Suisse, sur la législation ouvrière internationale, enfin plusieurs motions sur les missions d'Afrique. Un accueil des plus sympathiques a été fait au mémoire envoyé par le cardinal Lavignerie sur la question de l'esclavage.

Voici la motion du congrès au sujet du domaine temporel du souverain Pontife :

"La continuation de l'occupation des Etats de l'Eglise et de Rome par le gouvernement italien est une transgression des droits de l'Eglise, une grave violation des principes du droit des gens chrétiens, et une atteinte intolérable à la liberté du vicaire de Jésus Christ. Le rétablissement de l'indépendance légitime et complète du chef de l'Eglise est exigé par la justice ; il répond également aux intérêts des gouvernements et des peuples."

Engagement formel a été pris par les députés catholiques de soulever de nouveau au Reichstag la question sociale ouvrière et de demander une solution conforme à l'esprit chrétien.